



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Affaires étrangères
et du Développement
international

Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie

Ministère de la Culture
et de la Communication

Paris, le vendredi 2 mai 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Candidatures de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne et de la Grotte Chauvet au patrimoine mondial de l'Unesco

L'ensemble de la Chaîne des Puy-Faille de Limagne et la Grotte ornée du Pont d'Arc, dite grotte Chauvet-Pont d'Arc sont les deux biens que la France souhaite voir inscrits, en juin prochain, sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

La décision finale sera prise à Doha, en juin prochain par les 21 États qui siègent au comité du patrimoine mondial de l'Unesco.

La candidature de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne repose sur un travail rigoureux de sept ans et a été soumise à l'examen des plus grands spécialistes internationaux de la volcanologie et de la tectonique.

Tout au long de ce processus, de nombreux avis d'experts, scientifiques étrangers et spécialistes du Centre du patrimoine mondial ont émis des analyses très positives sur la valeur universelle exceptionnelle du site, la qualité du travail accompli, la mobilisation des acteurs locaux et les mécanismes de protection du site en place.

Soucieuse de préserver l'exceptionnelle valeur des sites inscrits sur la liste du Patrimoine mondial, la France s'attachera à convaincre ses partenaires de la qualité de ces candidatures, qu'elle présentera à la prochaine réunion du comité du patrimoine mondial en juin à Doha.

Contacts presse :

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Ministère de la Culture et de la Communication

01 43 17 52 01
01 40 81 78 31
01 40 15 83 31



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Affaires étrangères
et du Développement international

Ministère de l'Ecologie,
du Développement durable
et de l'Energie

Paris, mercredi 25 juin 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Candidature de la Chaîne des Puys – Faille de Limagne au patrimoine mondial de l'Unesco

Le comité du patrimoine mondial qui se tient actuellement à Doha au Qatar, a reconnu la valeur universelle exceptionnelle de l'ensemble de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne. Sur cette base, il a demandé de plus amples informations pour un réexamen de la candidature à une session ultérieure.

La candidature de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne repose sur un travail rigoureux de sept ans et a été soumise à l'examen des plus grands spécialistes internationaux de la volcanologie et de la tectonique.

Le travail va se poursuivre avec l'ensemble des acteurs et notamment l'Union internationale pour la conservation de la nature et les organisations spécialisées en sciences de la terre, pour consolider cette candidature.

La demande d'inscription fera l'objet d'un prochain examen par le comité du patrimoine mondial.

Contacts presse :

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

01 43 17 52 01

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

01 40 81 78 31



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 1^{er} août 2014

**Ségolène ROYAL annonce le classement du site de la Conca d'Oro
comprenant le vignoble de Patrimonio
(Département de la Haute-Corse)
qui devient site classé**

Comme je l'avais annoncé lors de mon déplacement en Corse les 24 et 25 juillet derniers, je viens de signer le classement du **site de la Conca d'Oro**, à la suite d'une démarche consensuelle des corses dont je salue la qualité.

Il comprend le **vignoble de Patrimonio, sur le territoire des communes de Barbaggio, de Farinole, d'Oletta, de Patrimonio et de Poggio d'Oletta.**

Ce classement en site classé vient reconnaître la valeur patrimoniale exceptionnelle de cette vallée qui mérite d'être valorisée.

A l'ouest de Bastia, sur la côte ouest, le site de la Conca d'Oro constitue un ensemble d'une beauté rare, composé d'un paysage cultivé lové dans un écrin naturel remarquable. Le paysage est composé d'éléments naturels (vallées enserées par des crêtes découpées, maquis bas, ruisseaux, ouverture sur la mer), et de zones agricoles (vignobles et prairies).

Le site classé couvre 4500 hectares environ. Il prend en compte pour l'essentiel les limites naturelles correspondant au relief de la Conca d'Oro et son débouché vers la mer et présente ainsi une grande cohérence paysagère.

La culture de la vigne qui s'y exerce depuis l'Antiquité a contribué à façonner ce paysage méditerranéen. Ce site est d'une grande importance pour l'économie locale. Il est indispensable d'y maintenir et développer les activités agricoles, en particulier. Ce sont d'ailleurs les élus qui ont porté, avec l'appui de l'État, les débats sur ce projet avec l'ensemble des viticulteurs et des partenaires concernés, permettant ainsi d'aboutir à un consensus sur la protection de ce territoire.

Le soutien au développement de l'agriculture biologique donnera encore plus de valeur aux productions de ce terroir exceptionnel, disposant d'un fort potentiel d'eco-tourisme et d'agriculture biologique.

Les sites classés en France

Classer un site au titre de la législation sur la protection des monuments naturels et des sites, c'est reconnaître que le caractère exceptionnel de ce lieu justifie une protection de niveau national du point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Plus de 100 ans après la première loi sur la protection des sites de 1906, le territoire national compte 2700 sites classés pour une superficie totale d'un peu plus d'un million d'hectares, représentant 1,6 % du territoire. L'extraordinaire diversité du patrimoine paysager de la France est exprimée par ces classements : éléments remarquables isolés (cascade, source, grotte, arbre...) ou territoires, naturels ou façonnés par l'homme, plus étendus (gorge, vallée, massif, forêt, vignoble) couvrant jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'hectares pour les plus grands d'entre eux.

Classer un site, c'est lui accorder une protection pérenne, par un contrôle spécifique sur les travaux susceptibles de lui porter atteinte. C'est lui donner une valeur d'éco-tourisme et de valorisation des produits du terroir. Ces travaux, dans la mesure où ils modifient l'état ou l'aspect du site, ne peuvent être réalisés qu'après une autorisation spéciale de l'Etat.



© vignoble de Patrimonio - DREAL Corse

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Invitation de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mercredi 17 septembre 2014

Journées européennes du patrimoine 2014 : Culture & Nature

Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

vous invite à une conférence de presse sur la
Présentation du programme « patrimoine naturel » des journées du patrimoine

Mercredi 17 septembre à 17h
244 boulevard Saint-Germain, Paris 7e
Salon 109

La ministre présentera les événements organisés les 20 et 21 septembre prochains :

► En France

Plus de 5 400 événements sont organisés partout en France ce week-end sur le thème « Patrimoine naturel, patrimoine culturel ». Ces journées seront ainsi l'occasion de découvrir ou redécouvrir :

- 1/ les 10 parcs nationaux et régionaux,
- 2/ les parcs naturels marins,
- 3/ les animations de l'Office national des forêts,
- 4/ les sites du Conservatoire du littoral,
- 5/ les grands sites de France,
- 6/ les réserves naturelles.

► Au ministère de l'Écologie

Exposition sur la biodiversité, maquette de maison rénovée, lampes solaires, borne de recharge pour voiture électrique... Samedi 20 et Dimanche 21 septembre, **le ministère ouvre ses portes pour faire découvrir de manière interactive les liens existant entre nature et culture, la transition énergétique pour la croissance verte.**



Un point Info Energie ADEME sera également à disposition afin de renseigner le public sur leurs travaux de rénovation ainsi que sur le crédit d'impôt et le prêt à taux zéro.

Suivez la conférence de presse via #DirectSR

Nous vous remercions de vous accréditer au :

01 40 81 78 31

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

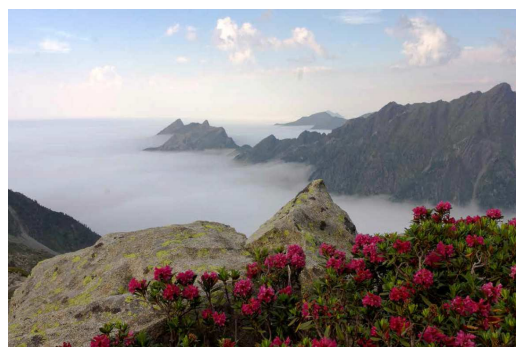
Paris, le 17 septembre 2014

Journées européennes du patrimoine 2014 : Culture & Nature

Je vous invite à découvrir notre patrimoine naturel et visiter nos « monuments de la nature ».

- En France, j'ai mobilisé les équipes de nos espaces naturels remarquables : plus de 5400 événements sont organisés dans toute la France. Découvrez le programme [ici](#).

- 1/ les 10 parcs nationaux et régionaux,
- 2/ les parcs naturels marins,
- 3/ les animations de l'Office national des forêts,
- 4/ les sites du Conservatoire du littoral,
- 5/ les grands sites de France,
- 6/ les réserves naturelles.



l'hôtel
Roquelauze



Journées européennes 2014
du patrimoine
Culture et Nature

Visite du ministère de l'Écologie
Samedi 20 septembre de 13h à 18h - Dimanche 21 septembre de 10h à 18h

Informations : www.developpement-durable.gouv.fr

- Au ministère de l'Écologie, des expositions organisées pour ces journées.

Samedi 20 septembre de 13h à 18h et
dimanche 21 septembre de 10h à 18h –
244 boulevard Saint-Germain – Paris 7^{ème}

- 1/ une exposition sur la biodiversité, le patrimoine naturel et les grands sites de France,
- 2/ des panneaux éducatifs permettant aux plus jeunes de se familiariser avec la nature et les comportements à adopter pour la préserver,
- 3/ l'exposition « Quelle énergie durable pour demain » qui permet de mieux comprendre notre consommation actuelle d'énergie et nos objectifs pour les années qui viennent,
- 4/ une maquette de maison rénovée sous forme physique et virtuelle, accompagnée d'une simulation 3D permettant de mettre en place des travaux de rénovation énergétique,

- 5/ des maquettes de technologies propres et innovantes : éolienne offshore, hydrolienne, avion électrique...
- 6/ un miroir solaire équipé d'un moteur,
- 7/ une solution pour mesurer les consommations énergétiques et piloter simplement son logement,
- 8/ des lampes solaires,
- 9/ une borne de recharge pour voiture électrique,
- 10/ l'explication de la loi de transition énergétique pour la croissance verte,
- 11/ points « selfie » pour vous photographier et partager vos réalisations sur les réseaux sociaux #Roquelaure #JEP2014,
- 12/ une exposition qui relie patrimoine naval, patrimoine naturel et histoire : la frégate Hermione de La Fayette.

Un point Info Energie ADEME est à votre disposition samedi 20 septembre de 13h à 18h et dimanche 21 septembre de 10h à 18h, afin de renseigner le public sur leurs travaux de rénovation, les différentes aides publiques et le prêt à taux zéro.

[Retrouvez le programme complet](#)
#JEP2014



Invitation de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 19 septembre 2014

**Visite de presse en avant-première
Tests du nouveau spectacle son et lumière
de la Grande Galerie rénovée du Muséum National d'Histoire Naturelle
À l'occasion des Journées du patrimoine
« patrimoine culturel, patrimoine naturel »**

A l'occasion des Journées du patrimoine « patrimoine culturel, patrimoine naturel » qui se tiennent le weekend du 20 et 21 septembre, **Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, vous ouvre les portes en avant-première de la Grande Galerie rénovée du Muséum d'Histoire Naturelle, le samedi 20 septembre, à 10h.**

Après une fermeture de 30 ans, la Grande Galerie a été inaugurée en 1994 et fête cette année les 20 ans de sa réouverture.

Dans le cadre de cette date anniversaire et après les **travaux dirigés par Paul Chemetov, l'environnement sonore et les éclairages ont été totalement rénovés : LED, spectacles sonores et lumineux « immersifs » validés par des scientifiques du Muséum, verrière restaurée...**



Journées 2014
européennes
du patrimoine
Culture et Nature

Muséum National d'Histoire Naturelle – Grande Galerie

36 rue Geoffroy Saint-Hilaire – 75005 Paris

Samedi 20 septembre – 10h

Nous vous remercions de vous accréditer au **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Invitation de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mercredi 24 septembre 2014

Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

a le plaisir de vous convier
au vernissage de l'exposition photographique



LA FRANCE VUE PAR SES HABITANTS

Jeudi 25 septembre à 18 h
Entre la passerelle Léopold-Sédar-Senghor et le Port de Solférino
Au pied du musée d'Orsay,
Quai Anatole-France - Paris 7^e

L'exposition « Mon paysage au quotidien, la France vue par ses habitants » présente les photographies lauréates du grand concours photo lancé en octobre 2013, à l'occasion des 20 ans de la loi paysage, par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. C'est également l'occasion de découvrir des photographies de paysages exceptionnels qui font la renommée de la France.

Plus de 10 000 personnes, scolaires et particuliers, ont participé au concours et ont saisi dans une ou plusieurs photographies leur paysage quotidien.

L'exposition se tiendra jusqu'au 13 octobre 2014.



Retrouvez toutes les photographies lauréates sur www.mon-paysage-au-quotidien.fr

Suivez la conférence de presse via #MonPaysage

Nous vous remercions de vous accréditer au :

01 40 81 18 07

presse.ministere@developpement-durable.gouv.fr